

S'approprier les statuts de GAEC et leur fonctionnement

PUBLIC CIBLE

Porteur.ses de projet agricoles à plusieurs ou personnes déjà installées souhaitant s'associer

OBJECTIFS

L'ADDEAR de Haute-Savoie a pour mission l'accompagnement de création d'activités agricoles. Dans ce cadre, nous accompagnons des agriculteurs et agricultrices ou porteurs de projet qui souhaitent créer une société agricole ou faire évoluer la leur. Or, les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société. Ils ont donc un réel besoin de connaître et de s'approprier des notions juridiques, fiscales et sociales liées aux sociétés agricoles.

En effet, l'écriture de ses statuts juridiques est primordiale dans une association à plusieurs. Bien s'approprier et maîtriser son statut est un enjeu majeur dans le bon fonctionnement de l'exploitation. Dans ces statuts sont notifiés les règles de fonctionnement, de répartition des bénéfices, comment on rentre et on sort dans cette société...et le capital social!!

Éléments indispensables à prévoir, comprendre et s'approprier.

ENJEUX

Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées en matière de rédaction de statut.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de société (création) ou un projet d'association/accueil d'une nouvelle personne dans une société.

CONTENU

Séance1(J1)

Obj: Connaître les différents types de sociétés agricoles et leurs particularités pour valider ses choix de statuts

Contenu: Validation des acquis et connaissances concernant la définition d'une société agricole, les différents types de sociétés agricoles, leur avantages et leurs inconvénients en fonction des situations. Confirmation du choix de la forme d'exploitation des stagiaires.

Séance 2 (J1)

Obj: Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques. S'approprier ce que contiennent les statuts.

Contenu: Présentation des statuts types des sociétés d'exploitations.

L'ensemble de points juridiques qui règlent la situation des associés, leurs droits, leurs obligations.

- L'objet
- Le capital, les apports
- le fonctionnement
- la rémunération

Séance 3: (J2)

Obj: Comment gérer la sortie et l'entrée d'associés ?

Contenu: Reprise de chaque élément statutaire au moment de la sortie et de l'entrée d'un associé. Cession de parts sociales.

Fin de la société : dissolution et liquidation. Contraintes et avantages dans différentes situations. Aide à la prise de décision

Séance 4: (J2)

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR Haute Savoie

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 20/06/2025

MODALITÉS D'ACCÈS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

TARIFS

Adhérent	532 €
Non adhérent	532 €

Finançable par le fond de formation Vivea

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA. Adhésion obligatoire à l'Addear 74

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Fanny Cristofol
transmission@addear74.fr
ADDEAR 74

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 92%

S'approprier les statuts de GAEC et leur fonctionnement

Obj: Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante.

Contenu: Présentation des actes courants liés à la vie d'une société : procès verbaux, arrêtés des comptes... Présentation des actes constitutifs de la société : agrément et inscription, assemblée générale constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur...

Présentation du fonctionnement de la société en cours de vie sociale : prise de décision et répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports...

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Travail par groupe sociétaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/06/2025	74 Haute-Savoie	Eve Saymard, Addear 07
25/06/2025	74 Haute-Savoie	Eve Saymard, Addear 07

THÈMES

S'installer en AP

Foncier, juridique

Installation

S'associer / coopérer

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))